

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

DE MAZIÈRES

François

Membre d'EPCI/Versailles Grand Parc

Élu(e) ou nommé(e) le : 07/07/2020

Déclaration déposée le : 04/12/2020 18:38:23

Renseignements personnels :

Année de naissance : 22/05/1960

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : ville de Versailles et communauté d'agglomération Versailles Grand Parc de 01/2019 à 12/2019 maire et président de l'agglomération Commentaire : indemnités de maire et de président de l'agglomération VGP	2019 : 58869 € Brut

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : CourdesComptes conseillère maître

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
maire, député, président d'agglomération de 01/2014 à 06/2020 Commentaire : jusqu'en juin 2017, maire et député; puis maire et président d'agglomération	2014 : 85989 € Brut 2015 : 86584 € Brut 2016 : 86497 € Brut 2017 : 100517 € Brut 2018 : 97281 € Brut 2019 : 97624 € Brut 2020 : 48656 € Brut

Observations

Je soussigné François de Mazières certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 04/12/2020 18:38:23

Signature : François de Mazières